



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 4 février 2004

Qui est digne de se présenter devant le Seigneur?

Lecture: Ps 14, 1-4a.5b

1. Le Psaume 14, qui est offert à notre réflexion, est souvent classé par les chercheurs dans le domaine biblique en tant que partie d'une "liturgie d'entrée". Comme c'est le cas dans d'autres compositions du Psautier (cf. par exemple les Psaumes 23; 25; 94), on peut penser à une sorte de procession des fidèles qui se pressent aux portes du temple de Sion, pour accéder au culte. Dans un dialogue idéal entre les fidèles et les lévites se dessinent les conditions indispensables pour être admis à la célébration liturgique et donc dans l'intimité divine.

D'un côté, en effet, est posée la question: "Yahvé, qui logera sous ta tente, habitera sur ta sainte montagne?" (*Ps 14, 1*). De l'autre côté, est présentée la liste des qualités requises pour franchir le seuil qui conduit à la "tente", c'est-à-dire au temple sur la "sainte montagne" de Sion. Les qualités énumérées sont au nombre de onze et constituent une synthèse idéale des engagements moraux fondamentaux présents dans la loi biblique (cf. vv. 2-5).

2. Sur les façades des temples égyptiens et babyloniens étaient parfois gravées les conditions requises pour pénétrer dans la salle sacrée. Mais il faut noter une différence significative avec celles suggérées par notre Psaume. Dans de nombreuses cultures religieuses, on demande notamment, pour être admis devant la Divinité, la pureté rituelle extérieure qui comporte des ablutions, des gestes et des vêtements particuliers.

Le Psaume 14, en revanche, exige la purification de la conscience, pour que ses choix soient inspirés par l'amour pour la justice et pour son prochain. Dans ces versets, l'on ressent donc

vibrer l'esprit des prophètes qui, à plusieurs reprises, invitent à conjuguer foi et vie, prière et engagement existentiel, adoration et justice sociale (cf. *Is* 1, 10-20; 33, 14-16; *Os* 6, 6; *Mi* 6, 6-8; *Jr* 6, 20).

Écoutons, par exemple, le réquisitoire véhément du prophète Amos, qui dénonce au nom de Dieu un culte détaché de l'histoire quotidienne: "Je hais, je méprise vos fêtes et je ne puis sentir vos réunions solennelles. Quand vous m'offrez des holocaustes.... vos oblations, je ne les agrée pas, le sacrifice de vos bêtes grasses, je ne le regarde pas... Mais que le droit coule comme de l'eau, et la justice, comme un torrent qui ne tarit pas" (*Am* 5, 21-22.24).

3. Venons-en à présent aux onze engagements cités par le Psalmiste, qui pourront constituer la base d'un examen de conscience personnel chaque fois que nous nous préparons à confesser nos fautes pour être admis à la communion avec le Seigneur dans la célébration liturgique.

Les trois premiers engagements sont d'ordre général et expriment une éthique de vie: suivre la voie de l'intégrité morale, de la pratique de la justice et, enfin, de la sincérité parfaite dans les paroles (cf. *Ps* 14, 2).

Trois devoirs suivent, que nous pourrions définir de relation avec le prochain: éliminer la calomnie du langage, éviter toute action qui puisse nuire à notre frère, mettre un frein aux insultes contre ceux qui vivent à nos côtés chaque jour (cf. v. 3). Vient ensuite la demande de prendre une position bien définie dans le domaine social: mépriser le méchant, honorer celui qui craint Dieu. On établit enfin la liste des trois derniers préceptes à partir desquels on doit examiner sa conscience: être fidèles à la parole donnée, au serment prêté, même dans les cas où cela comportera des conséquences néfastes pour nous; ne pas pratiquer l'usure, une plaie qui à notre époque également, constitue une réalité abjecte, capable de détruire la vie de nombreuses personnes, et, pour finir, éviter toute corruption dans la vie publique, un autre engagement qu'il faut savoir pratiquer avec rigueur de nos jours également (cf. v. 5).

4. Suivre cette voie de décisions morales authentiques signifie être prêts à la rencontre avec le Seigneur. Jésus, dans le Discours sur la Montagne, proposera lui aussi une "liturgie d'entrée" essentielle: "Quand donc tu présentes ton offrande à l'autel, si là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande, devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère; puis reviens, et alors présente ton offrande" (*Mt* 5, 23-24).

Celui qui agit de la façon indiquée par le Psalmiste - conclut-on dans notre prière - "demeure inébranlable" (*Ps* 14, 5). Saint Hilaire de Poitiers, Père et Docteur de l'Eglise du IV^e siècle, dans son *Traité Tractatu super Psalmos*, commente ainsi ce final, en le reliant à l'image initiale de la tente du temple de Sion: "En agissant selon ces préceptes, il est possible d'habiter dans la tente, de se reposer sur la montagne. La conservation des préceptes et l'oeuvre des commandements demeure donc un point fixe. Ce Psaume doit trouver son fondement dans notre propre intimité,

doit être inscrit dans notre coeur, gravé dans notre mémoire; nous devons nous confronter jour et nuit avec le riche trésor de sa brièveté. Ainsi, ayant acquis cette richesse sur le chemin vers l'éternité et demeurant dans l'Eglise, nous pourrons enfin reposer dans la gloire du corps du Christ" (*PL* 9, 308).

Je suis heureux de saluer les pèlerins francophones présents à cette audience, en particulier les pèlerins du diocèse de Lyon.

Que votre pèlerinage sur les tombes des Apôtres Pierre et Paul vous renouvelle dans le désir de suivre le Christ et d'être ses témoins !